

Convocation du conseil communal

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu à la mairie, **sise 18, rue Principale**, à Sandweiler, **mardi, le 11 février 2025 à 18h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Question « *Fro 1* : » reçue par courrier du parti politique CSV en date du 27 janvier 2025 - Réponses du collège des bourgmestre et échevins
3. Motion des partis politiques LSAP-DP « relative au recours et à l'apport d'un consultant externe » - Présentation, discussion, vote
4. Parti politique déi gréng : « *Prise de position du collège échevinal par rapport aux divulgations récentes publiées sur la page d'Internet de la FGFC concernant les conditions de travail au sein de l'administration communal [sic] à Sandweiler* »
5. Approbation d'un titre de recette pour l'article 1/627/263210/99001
6. Don 2025/02 – Office social « *leweschte Syrdall* »
7. Questions des conseillers communaux

Séance non publique

8. Démission d'un employé communal

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux à la réception communale.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
La bourgmestre, Le secrétaire communal,

